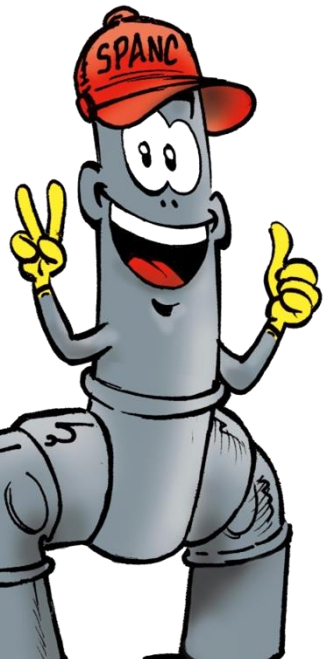
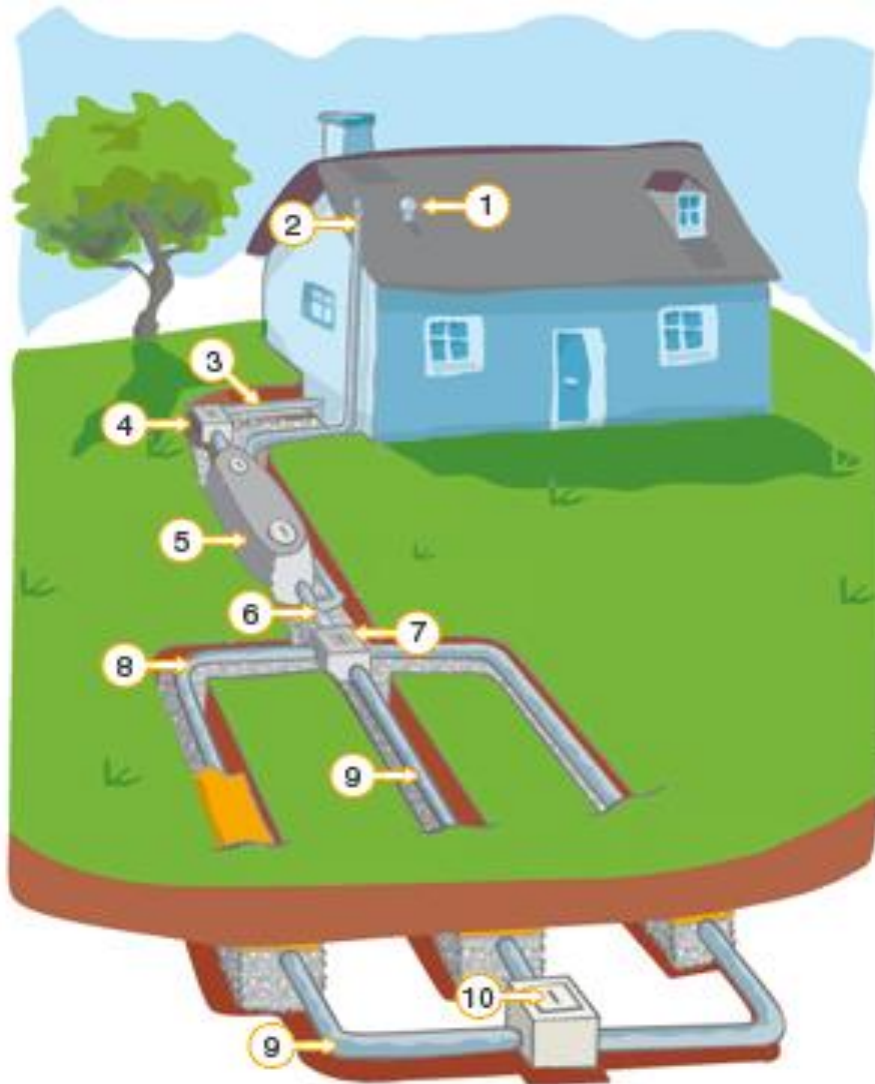


Service Public d'Assainissement Non Collectif

Guide d'utilisation et d'entretien du système
d'assainissement non collectif



Eléments constitutifs de votre installation d'assainissement non collectif



Légendes :

- 1) Ventilation primaire
- 2) Ventilation secondaire
- 3/4) Les tés de visite ou regards de collecte
- 5) Le Prétraitement
(bac dégraisseur si présent, fosse septique ou fosse toutes eaux)
(Regard d'accès à la fosse et préfiltre)
- 6) Raccordement de la ventilation secondaire
- 7) Regard de répartition
- 8) Traitement
- 9) Dispersion des effluents
- 10) Regard de bouclage

(1)/(2)/(6) La double ventilation de la fosse toutes eaux est indispensable pour garantir son bon fonctionnement et pour éviter les nuisances. Elle assure l'évacuation des gaz de fermentation (issus de la fosse) afin d'éviter les problèmes d'odeurs et de corrosion.

- L'entrée d'air est assurée par la canalisation de chute des eaux usées

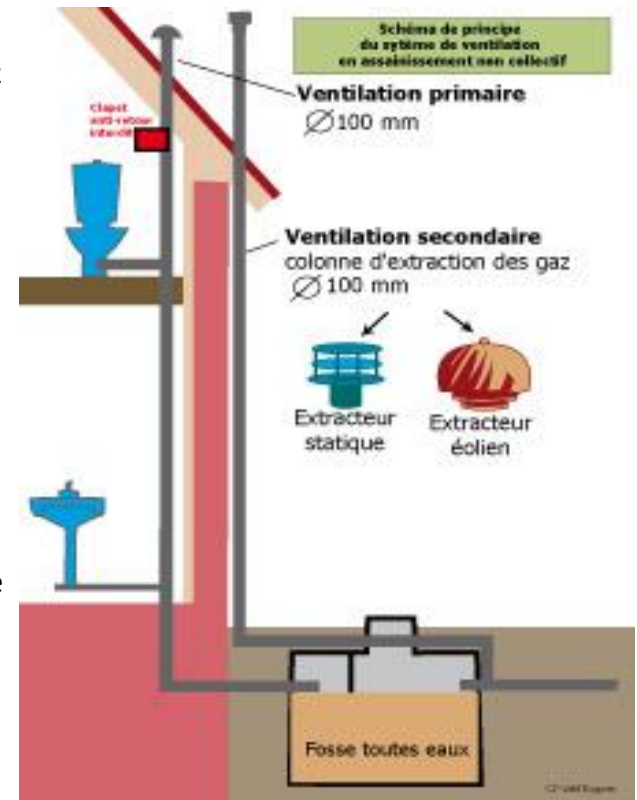
(ventilation primaire (1)). Il est interdit de mettre un clapet anti-retour sur les ventilations. Vérifier de temps en temps si les ventilations ne sont pas bouchées.

- La **ventilation secondaire (2)** est surmontée d'un extracteur, situé au dessus des locaux habités, statique ou éolien qui permet de renouveler l'air vicié de la fosse toutes eaux. Vérifier que les ventilations ne sont pas obstruées, mal orientées ou d'un diamètre insuffisant.

Que faire en cas d'odeurs ?

La fosse toutes eaux, de par son bon fonctionnement, génère naturellement des gaz quelque fois nauséabonds (H₂S) . La perception des gaz à l'extérieur de l'habitation est toujours possible par vents rabattants ou par temps orageux.

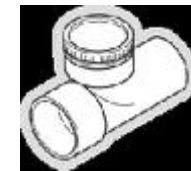
Si des odeurs sont présentes à l'intérieur de l'habitation, s'assurer que tous les siphons ménagers sont bien chargés d'eau, et le cas échéant, les réalimenter en laissant couler un fil d'eau pendant quelques minutes.



(3)/(4) les regards de visite, les tés de visite ou les siphons collectent toutes les eaux usées et eaux Vannes et permettent d'intervenir en cas de colmatage ou d'accumulation de matière. Vérifier le bon écoulement des effluents une fois par trimestre dans les regards de collecte et rincer à l'eau claire les bords du regard si besoin.

Que faire en cas de problème d'évacuation?

En cas de formation de bouchon, l'eau usée du regard s'écoulera peu ou pas du tout. Dans ce cas vérifier que le té plongeur à l'intérieur de la fosse n'est pas obstrué ou injecter dans le regard visite de l'eau claire à haute pression pour faciliter l'écoulement .



Té de visite



Regard de collecte



siphon

(5) Le Prétraitement :

1) Le Bac dégraisseur:

Il permet de retenir les corps gras provenant des eaux ménagères. A entretenir tous les 6 mois minimum en enlevant les pains de graisses (dépôts avec les ordures ménagères) formés en surface à l'aide du panier (si celui-ci est présent à l'intérieur du bac à graisse).

2) La fosse toutes eaux :

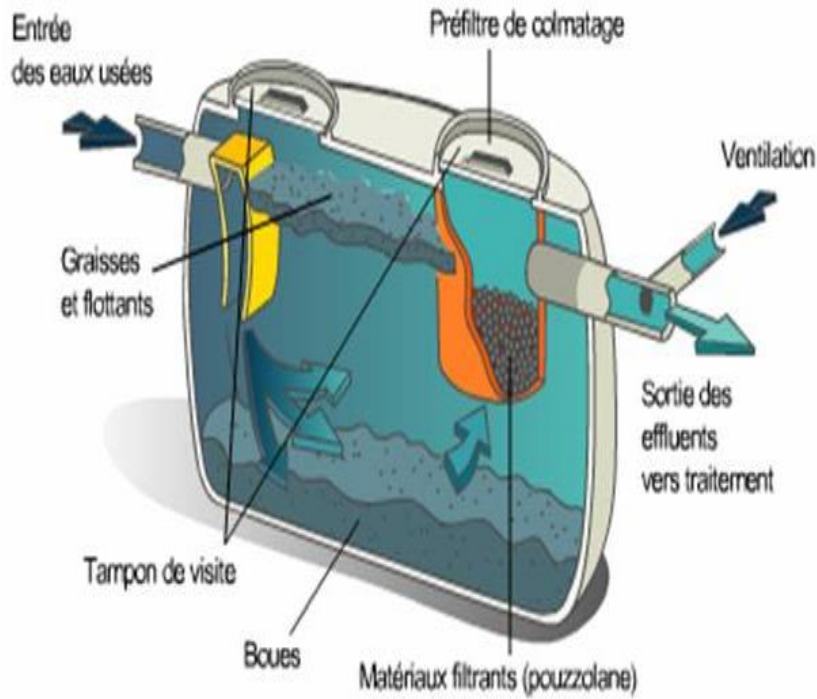
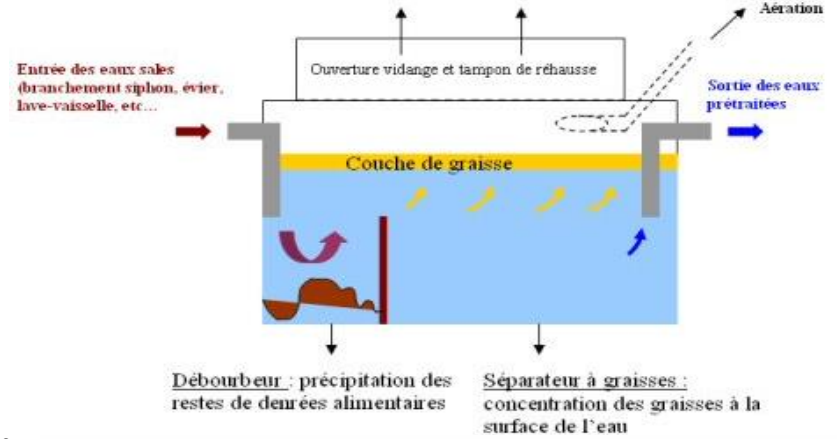
La fosse toutes eaux est une cuve étanche destinée à décanter les matières les plus lourdes. Elle liquéfie, grâce aux bactéries présentes, la Pollution avant traitement. L'eau en sortie de fosse contient encore 70% de Pollution organique. **La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50% de son volume utile (ce qui correspond en moyenne à une vidange tous les 4 ans), celle-ci doit être réalisée par un vidangeur agréé.** Ne pas circuler, stationner, ou stocker des Charges lourdes, s'il n'y a pas de dalles de répartition pour les supporter. Si la fosse est en béton le second regard est souvent oxydé (privilégier les rehausses en plastique dans le cas où les où elles sont présente et mettre une protection plastique sous Le tampon de visite).

Quel s types de produits ménagers faut-il Utiliser pour ne pas nuire à mon installation?

Il est fortement recommandé d'utiliser des produits adaptés aux fosses toutes eaux ou fosses septiques. L'eau de javel peut être utilisée mais en très faible quantité afin de ne pas nuire au bon développement de la flore bactérienne présente dans la fosse. Il est conseillé d'utiliser de la lessive liquide afin de limiter la formation de blocs provenant de l'agglomération des produits ménagers.

3) Le pré-filtre (⚠️ nettoyage tous les 6 mois)

Il protège de tout colmatage le système de traitement. Il joue le rôle de fusible et emprisonne les particules solides qui n'ont pas eu le temps de décanter au fond de la fosse, grâce aux matériaux filtrants présents à l'intérieur de celui-ci. Pour le nettoyer, il faut tout d'abord boucher le tuyau de sortie de fosse avec un chiffon ou un bouchon, puis retirer le panier (dans le 2^{ème} regard) et passer les matériaux filtrants (pierres pouzzolanes ou filtre à cassette en plastique) à l'eau, jusqu'à l'absence de matière. Prévoir le changement de pouzzolanes lorsque celles-ci sont saturées (si elles ne retrouvent pas leur couleur d'origine lors du nettoyage, remplacer celle-ci par de nouvelles). Le préfiltre peut être placé après la fosse et s'entretient de la même façon (voir ci-dessus)



(8) Le traitement :

Il permet d'épurer les effluents grâce aux microorganismes présents dans le sable ou dans le sol et est adapté au sol en place. Les effluents traités sont dispersés soit dans le sous sol ou soit vers un exutoire (de type fossé ou réseau pluviale) par gravité ou à l'aide d'une pompe de relevage. **Il ne peut y avoir que 20 cm de terre végétale sur le dessus du filtre, il est interdit de passer de charge lourde sur le traitement et de planter des arbres à moins de 3 m de l'ouvrage.** Le système de traitement est caractérisé par deux accès : **le regard de répartition (7) et le regard de bouclage (10).**



(7) Le regard de répartition :

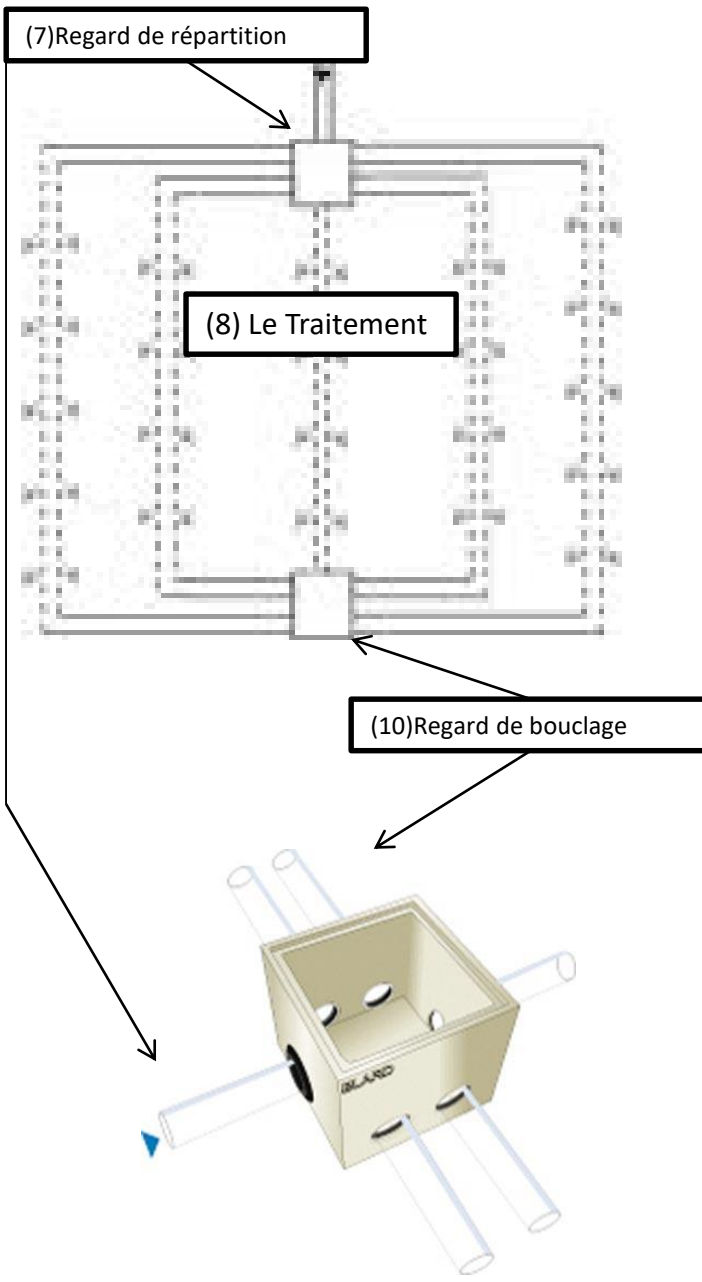
Il se situe à l'entrée du traitement et permet la répartition de l'effluent sur toute la surface de l'épandage. **A nettoyer une à deux fois par an,** en retirant la matière de celui-ci et vérifier que la dispersion des effluents se fait vers l'ensemble des drains. Dans le cas contraire remettre le regard de niveau. Il est préférable d'avoir un regard en PVC car celui-ci se dégrade peu, ce qui permet de ne pas avoir de béton dégradé qui peut colmater le système de drainage.

(10) Le regard de bouclage :

Il se situe en fin de traitement et permet de vérifier la bonne infiltration des eaux à traiter . Ce regard doit toujours être sec.

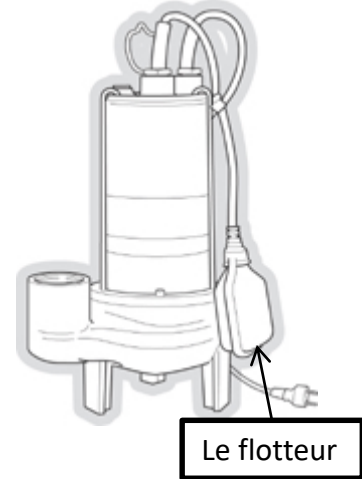
(9) Dispersion des effluents :

Les eaux traitées s'infiltrent dans le sous sol ou sont évacuées vers le milieu hydraulique. Dans le dernier cas ,vérifier que la canalisation de rejet ne soit pas obstruée et que le niveau d'eau dans le fossé ou autres ne soit pas plus haut que celle-ci. Si le rejet est d'aspect trouble, il peut y avoir un risque de colmatage. Pour éviter l'obstruction du tuyau et l'intrusion de rongeurs ou autres ..., installer une grille ou un clapet en sortie de celui-ci. Faire un coffrage autour du conduit pour qu'il ne soit pas endommagé lors du nettoyage des fossés .



La pompe de relevage :

Lorsque votre filière d'assainissement non collectif comporte une pompe de relèvement , il est conseillé de **vérifier fréquemment son bon état de fonctionnement** (en l'enclenchant manuellement en levant le flotteur) pour éviter tout débordement. Il faut également s'assurer que le flotteur de la pompe n'est pas coincé et le nettoyer régulièrement. Il est fortement conseillé d'avoir un système d'alarme en cas de panne de la pompe pour éviter tout incident.



N'oubliez pas de laisser accessible tous les regards de votre assainissement